

# **BOAMP.fr**Bulletin officiel des annonces des marchés publics

## Avis de résultat de marché

Attention: les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <a href="https://www.boamp.fr/pages/avis/?">https://www.boamp.fr/pages/avis/?</a> q=idweb:25-116087

Département(s) de publication : 06

Annonce n° 25-116087

Services

#### Section 1 - Reference de l'avis initial

Pas d'avis initial

#### Section 2 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : METROPOLE NICE COTE D'AZUR

Type de Numéro national d'indentification : SIRET N° National d'identification : 20003019500115

Ville: Nice

Code postal: 06364

**Groupement de commandes :** Non **Département(s) de publication :** 06

### Section 3 - Identification du marché

Intitulé du marché: 25N0207 - Assurance Dommages aux biens de la Métropole Nice Côte d'Azur -

relance lots n°2 et 3 du 24N0240

Code CPV principal - Descripteur principal : 66515200

Type de marché: Services

**Description succincte du marché :** Procédure passée sans publicité ni mise en concurrence préalable - R.2122-2 portant diverses modifications du Code de la commande publique. La consultation a pour objet : Assurer en dommages le patrimoine immobilier de la Métropole Nice Côte d'Azur Lot 1 : Patrimoine dont la Métropole est locataire Lot 2 : Patrimoine du Marché d'intérêt national. Lot 1 : Lot à prix unitaires Estimation de l'Administration : 158 458,00 € HT (pour 4 ans) Lot 2 : Lot à prix unitaires Estimation de l'Administration : 698 232,00 € HT (pour 4 ans) Pour les 2 lots : La durée du contrat est fixée à : 4 année. Début du contrat : À la notification du contrat.

**Critères d'attribution :** Pour les lots 1 et 2 : Critère n°1 : Le Prix (60%) - Critère n°2: La valeur technique (40%)

## Section 4 - Attribution du marché

## Renseignements relatifs à l'attribution du marché et/ou des lots :

Modalités de consultation du contrat : le contrat est consultable, dans le respect des secrets protégés par la loi, à la direction des contrats publics sur demande écrite adressée au Président de la Métropole

Nice Côte d'azur. le Pouvoir Adjudicateur a constaté l'absence de plis pour les 2 lots. Il a donc décidé de déclarer ce marché sans suite pour cause d'infructuosité et de le relancer éventuellement ultérieurement. Possibilité d'exercer un recours dans un délai de deux mois à compter de la publication du présent avis d'attribution valant publicité de la décision de signer. L'Instance chargée des procédures de recours est le tribunal administratif de Nice. Possibilité d'introduire un recours de plein contentieux et un recours pour excès de pouvoir, contre les décisions faisant grief dans les deux mois à compter de leur publication ou leur notification conformément à l'article R 421-1 du code de justice administrative, ces deux recours pouvant être assortis d'un référé suspension prévu à l'article L 521-1 du code de justice administrative

Date d'envoi du présent avis à la publication : 17/10/2025